

Outils portatifs à moteur

Outils portatifs à moteur - Cloueuses et agrafeuses pneumatiques

Sur cette page

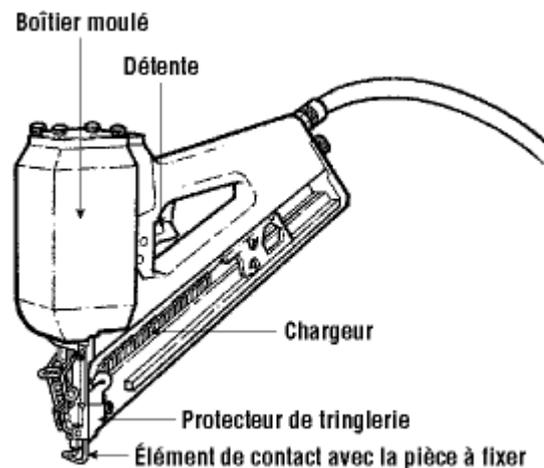
[Quelles grandes règles de sécurité faut-il suivre quand on utilise des cloueuses ou des agrafeuses pneumatiques?](#)

[Que faut-il éviter lors de l'utilisation de cloueuses ou d'agrafeuses pneumatiques?](#)

Quelles grandes règles de sécurité faut-il suivre quand on utilise des cloueuses ou des agrafeuses pneumatiques?

- Seules les personnes qualifiées et expérimentées doivent être autorisées à utiliser des cloueuses ou des agrafeuses pneumatiques.
- Fournir une formation adéquate sur le fonctionnement sécuritaire, les dangers potentiels et les procédures d'urgence.
- Porter des [lunettes de sécurité ou des lunettes étanches, ou bien un écran facial](#) (muni de lunettes de sécurité ou de lunettes étanches) et, le cas échéant, des [protecteurs pour les oreilles](#).
- Envisager de porter des gants de protection bien ajustés pour réduire le risque de coupures ou de perforations.
- Porter des [chaussures de protection antidérapantes](#).
- Inspecter chaque outil avant de raccorder l'alimentation d'air comprimé.
 - Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité de l'outil.
 - Serrer à fond toutes les vis et tous les fonds de vérins.
 - Vérifier que l'alimentation en air et la pression correspondent aux spécifications du fabricant.
- Vérifier si l'outil est raccordé au tuyau d'alimentation, s'il est en bon état et si tous les mécanismes de sécurité fonctionnent avant de l'utiliser.
- Toujours manipuler l'outil comme s'il était chargé (de clous ou d'agrafes, selon le cas).

- Monter sur l'outil l'élément de contact qui aura la plus petite surface de contact possible avec la pièce à fixer.
- S'assurer que le mécanisme de liaison entre l'élément en contact avec la surface de travail et la gâchette est protégé afin d'éviter tout déclenchement involontaire.
- Maintenir une distance sécuritaire par rapport aux autres personnes pendant l'utilisation de l'outil.



- Débrancher l'outil de l'alimentation en air et purger tout l'air de l'outil dans les situations suivantes :
 - lorsqu'il n'est pas utilisé ;
 - pendant le nettoyage ou les réglages ;
 - lors du dégagement des blocages.
- Utiliser uniquement les fixations et composants recommandés par le fabricant.
- Seules les personnes ayant reçu une formation adéquate doivent effectuer l'entretien de l'outil.
- S'assurer que la zone de travail est propre, bien éclairée et dégagée.
- Éviter de travailler dans des conditions humides ou glissantes.
- S'assurer que la pièce à travailler est correctement fixée afin d'éviter tout mouvement pendant l'utilisation.

Que faut-il éviter lors de l'utilisation de cloueuses ou d'agrafeuses pneumatiques ?

- Ne jamais pointer l'outil en direction de soi-même ou de quelqu'un d'autre, qu'il soit chargé ou non.

- Ne pas appuyer sur la détente à moins que l'élément de contact ne soit orienté vers une surface de travail sûre.
- Ne pas garder le doigt sur la détente quand on se déplace avec l'outil.
- Ne pas garder le doigt sur la détente pendant qu'on charge l'outil.
- Ne pas faire fonctionner l'outil à des pressions supérieures à la pression nominale.
- Ne pas s'étirer. Toujours être en équilibre et prendre garde de ne pas perdre pied.
- Ne pas utiliser l'air comprimé pour enlever des débris ou nettoyer ses vêtements.
- Ne pas modifier l'outil ni désactiver ses dispositifs de sécurité.
- Ne pas utiliser d'outils endommagés ou défectueux. Signaler immédiatement toute défectuosité.



Voir la fiche d'information Réponses SST intitulée [Outils portatifs à moteur – Outils pneumatiques – Sécurité élémentaire](#) pour d'autres conseils de sécurité sur l'utilisation des outils pneumatiques.

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2025-04-15

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.